

AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, **AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que le conseil de la Ville de Shawinigan adoptera le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **lundi 2 décembre 2024, à compter de 17 heures**, à l'hôtel de ville de Shawinigan, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

Ce présent avis remplace celui du 13 novembre 2024 et conséquemment, la séance extraordinaire prévue le 25 novembre 2024 est reportée à la date mentionnée au présent avis.

Donné à Shawinigan, ce 22 novembre 2024

Me Chantal Doucet
Greffière